



**SÉGOLÈNE ROYAL, MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT,  
DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER, EN CHARGE DES RELATIONS  
INTERNATIONALES SUR LE CLIMAT**

Paris, le Mercredi 1<sup>er</sup> juin 2016

## *Intempéries* *Invitation : Point quotidien*

---

Comme prévu, le prochain point presse se tiendra en présence de :

- **Météo France ;**
- **la DRIEE d'Île-de-France (Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Énergie) ;**
- **le CMVOA (Centre ministériel de veille opérationnelle et d'alerte) ;**
- **le SCHAPI (Service Central d'Hydrométéorologie et d'Appui à la Prévision des Inondations).**

**Mercredi 1<sup>er</sup> juin 2016 à 17h00**

Ministère de l'Environnement  
244, boulevard Saint- Germain, 75007 Paris

Retrouvez l'invitation en ligne

Merci de vous accréditer en indiquant votre numéro de carte de presse  
[secretariat.presse@developpement-durable.gouv.fr](mailto:secretariat.presse@developpement-durable.gouv.fr)



**SÉGOLÈNE ROYAL, MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT,  
DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER, EN CHARGE DES RELATIONS  
INTERNATIONALES SUR LE CLIMAT**

Paris, le Jeudi 2 juin 2016

## *Intempéries* *Invitation : point journalier*

---

Comme déjà mis en place, Ségolène ROYAL vous invite à un point journalier sur les intempéries, en présence de Météo France, du SCHAPI, (Service Central d'Hydrométéorologie et d'Appui à la Prévision des Inondations), de la DGPR, (Direction générale de la Prévention des risques), de la DRIEE d'Île-de-France (Direction régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Énergie) :

**Jeudi 2 juin 2016 à 17h00**

Ministère de l'Environnement  
244, boulevard Saint- Germain, 75007 Paris

Retrouvez l'invitation en ligne

Merci de vous accréditer en indiquant votre numéro de carte de presse  
[secretariat.presse@developpement-durable.gouv.fr](mailto:secretariat.presse@developpement-durable.gouv.fr)

[www.developpement-durable.gouv.fr](http://www.developpement-durable.gouv.fr)  
@ecologiEnergie  
Contact presse : 01 40 81 78 31



Paris, le vendredi 3 juin 2016

## *Point journalier des prévisions des crues, à 12h*

---

### **1- Etat de la situation sur la Seine en amont de Paris**

- Le Loing a connu une crue exceptionnelle supérieure à celle de 1910 qui a conduit à classer ce secteur (Loing amont puis Loing aval) en vigilance rouge inondation de lundi à jeudi. Les villes de Montargis puis de Souppes-sur-Loing et de Nemours ont été particulièrement touchées. La décrue est en cours, mais elle sera lente.
- Comme dans tous les phénomènes de crue, la crue se propage lentement vers l'aval. Les niveaux se stabilisent sur le Loing, mais les pluies de cette nuit et de la journée ralentissent cette décrue.
- De nombreux autres affluents de la Seine ont également connu de très fortes crues, en particulier dans l'Essonne (Yvette, Orge). La ville de Longjumeau a été particulièrement touchée.
- Avec la propagation de la crue, la Seine amont a été mise en vigilance orange inondation jeudi matin, puis cette vigilance orange a été étendue à Paris et l'aval (75, 92, 78).
- Des débordements significatifs affectent les villes riveraines de la Seine, notamment Melun, Corbeil, Villeneuve St Georges, Villeneuve le roi, Ablon-sur-Seine. Le pic de crue a été atteint cette nuit à Melun et atteint Corbeil ce matin. Le niveau de l'eau continue de monter à Alfortville.

### **2- Point de la situation sur Paris**

- **Sur Paris, la Seine continue de monter, et vient d'atteindre les 6 m à Austerlitz. Le niveau progresse désormais plus lentement, de l'ordre de 3 cm par heure.**

- **Le pic de crue sur Paris est prévu ce soir vers 6,30 m, voire 6,50 m dans des hypothèses plus défavorables. Il faut signaler qu'il s'agira d'un plateau plus que d'un pic, ce niveau haut devant rester relativement stable pendant tout le week-end avant d'amorcer la décrue. La décrue est toujours plus lente que la montée des eaux, et c'est un point essentiel à gérer.**
- **Dans ce contexte, la vigilance sur Paris est passée au niveau orange pour les inondations hier à 16h.** Pour rappel, la vigilance rouge n'est déclenchée qu'au-dessus de 7,13 m.
- **S'agissant des impacts possibles sur Paris, d'ores et déjà les voies sur berges sont fermées, ainsi qu'une partie du RER C.**
- Les autres impacts d'ores et déjà en partie visibles concernent l'inondation de squares, caves, parking et de certains pieds d'immeubles, notamment dans le 16ème arrondissement. Un point d'attention sera la préservation de l'alimentation électrique.
- Il devrait y avoir des impacts en aval de Paris, sur le camping du bois de Boulogne, l'île de la Jatte et l'île Saint-Germain ainsi qu'à Rueil Malmaison (pic de crue prévu samedi matin), avec de possibles évacuations.
- La crue devrait se propager ensuite vers la confluence Seine-Oise (samedi soir), puis jusqu'à Elbeuf (dimanche). Il n'est pas à exclure un passage à la vigilance orange autour de Rouen, sous l'effet conjugué de la crue et des forts coefficients de marée.

### **3- Situation sur les autres départements**

- En Moselle, la rivière Orne est en décrue et est repassée en **vigilance jaune**.
- **Dans la région Centre, la situation est toujours préoccupante sur le Cher tourangeau, classé en vigilance orange**, ainsi que le Cher Solognot, qui vient également de passer en vigilance orange. alimenté par des affluents (Sauldre, Yèvre, Arnon) qui connaissent des crues exceptionnelles. La ville de Romorantin a été particulièrement touchée.
- Une attention très particulière est portée sur les impacts sur l'agglomération tourangelle, protégée par des digues.
- Le préfet d'Indre et Loire suit de très près la situation et a sensibilisé les maires des communes concernés en cas de nécessité d'évacuation si des digues venaient à se rompre. Les mesures de surveillance sont prises.

#### **4- Les services du ministère de l'Environnement sont fortement mobilisés depuis le début de la semaine, aux côtés de ceux du ministère de l'intérieur et des collectivités :**

- Le SCHAPI (service central hydrométéorologiques d'appui à la prévision des inondations du ministère) et les 19 services de prévision des crues (SPC) placés dans les DREAL assurent la prévision des crues et des inondations, en intégrant les prévisions météorologiques.
- Météo-France établit l'ensemble des prévisions météorologiques à partir de ses radars et de ses modèles très puissants, c'est un opérateur très important pour le Ministère.
- Quatre services de prévention des crues sont mobilisés dans l'épisode actuel, ceux de Paris, Orléans, Lille et Nancy.
- Sur Paris, le service de prévention des crues est au sein de la DRIEE (direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie d'Ile de France).
- Tous les agents (une trentaine) de ces services sont mobilisés 24heures sur 24, depuis le début de l'épisode pour apporter et actualiser les prévisions plusieurs fois par jour.
- Pour la prévision des crues, outre les stations automatiques, les agents vont sur place effectuer des jaugeages sur les rivières en crues.

Retrouvez **le communiqué en ligne**

[www.developpement-durable.gouv.fr](http://www.developpement-durable.gouv.fr)

@ecologiEnergie

Contact presse : 01 40 81 78 31



**Ségolène Royal,  
Ministre de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer,  
en charge des Relations internationales sur le climat**

**Point du 3 juin 2016 17h sur les inondations**

**1-Etat de la situation sur la Seine en amont de Paris**

- Le Loing a connu une crue exceptionnelle supérieure à celle de 1910 qui a conduit à classer ce secteur (Loing amont puis Loing aval) en vigilance rouge inondation de lundi à jeudi. Les villes de Montargis puis de Souppes-sur-Loing et de Nemours ont été particulièrement touchées. La décrue est en cours, mais elle sera lente.
- Comme dans tous les phénomènes de crue, la crue se propage lentement vers l'aval. Les niveaux se stabilisent sur le Loing, mais les pluies de cette nuit et de la journée ralentissent cette décrue.
- De nombreux autres affluents de la Seine ont également connu de très fortes crues, en particulier dans l'Essonne (Yvette, Orge). La ville de Longumeau a été particulièrement touchée.
- Avec la propagation de la crue, la Seine amont a été mise en vigilance orange inondation jeudi matin, puis cette vigilance orange a été étendue à Paris et l'aval (75, 92, 78).
- Des débordements significatifs affectent les villes riveraines de la Seine, notamment Melun, Corbeil, Villeneuve St Georges, Villeneuve le roi, Ablon sur Seine. Le pic de crue a été atteint cette nuit à Melun et atteint Corbeil ce matin. Le niveau de l'eau est en train de se stabiliser à Alfortville, témoignant de l'atteinte prochaine du plateau.

## 2- Point de la situation sur Paris

- **Sur Paris, la Seine continue de monter, et vient d'atteindre les 6,04 m à Austerlitz à 16h. Ce niveau est plus élevé qu'envisagé hier soir, notamment suite au recalage de la station de mesure automatique (impact de 30 cm) perturbée par des déchets. Une redondance de mesures est désormais réalisée par lecture visuelle directe de l'échelle. Le niveau progresse désormais plus lentement : on est passé de 6 m à 13 h à 6,04 m à 16h et 6,05 m à 17h.**
- **Le pic de crue sur Paris est prévu cette nuit. L'estimation de ce matin était de 6,30 m, voire 6,50 m dans des hypothèses plus défavorables. Compte tenu de l'infléchissement marqué à Alfortville, et de la montée désormais lente constatée ces dernières heures à la hauteur du Pont d'Austerlitz, il est probable que le niveau se stabilise entre 6,10 m et 6,40 m dans la nuit.**
- **Il faut signaler qu'il s'agira d'un plateau plus que d'un pic, ce niveau haut devant rester relativement stable pendant tout le week-end, et, possiblement en début de semaine prochaine, avant d'amorcer la décrue. La décrue est toujours plus lente que la montée des eaux, et c'est un point essentiel à gérer. La décrue dépendra également des conditions météorologiques prévues pour le début de la semaine prochaine.**
- **Dans ce contexte, la vigilance sur Paris est passée au niveau orange pour les inondations hier à 16h. Pour rappel, la vigilance rouge n'est déclenchée qu'au dessus de 7,13 m.**
- **S'agissant des impacts possibles sur Paris, d'ores et déjà les voies sur berges sont fermées, ainsi qu'une partie du RER C.**
- Les autres impacts d'ores et déjà en partie visibles concernent l'inondation de squares, caves, parking et de certains pieds d'immeubles, notamment dans le 16<sup>ème</sup> arrondissement. Un point d'attention sera la préservation de l'alimentation électrique.
- En aval de Paris, le camping du bois de Boulogne a été évacué. Il y a également des impacts sur l'île de la Jatte et l'île Saint-Germain, ainsi qu'à Rueil Malmaison (pic de crue prévu samedi matin).

- La crue devrait se propager ensuite vers la confluence Seine-Oise (samedi soir), puis jusqu'à Elboeuf (dimanche). Il n'est pas à exclure un passage à la vigilance orange autour de Rouen, sous l'effet conjugué de la crue et des forts coefficients de marée.

### **3-Situation sur les autres départements**

- En Moselle, la rivière Orne est en décrue et est repassée en **vigilance jaune**.
- **Dans la région Centre, la situation est toujours préoccupante sur le Cher tourangeau, classé en vigilance orange**, ainsi que le Cher Solognot, qui vient également de passer en vigilance orange. alimenté par des affluents (Sauldre, Yevre, Arnon) qui connaissent des crues exceptionnelles. La ville de Romorantin a été particulièrement touchée.
- Une attention très particulière est portée sur les impacts sur l'agglomération tourangelle, protégée par des digues.
- Le préfet d'Indre et Loire suit de très près la situation et a sensibilisé les maires des communes concernés en cas de nécessité d'évacuation si des digues venaient à se rompre. Les mesures de surveillance sont prises. La ministre a participé par visioconférence à la réunion organisée à 14h par le préfet avec les élus.

### **4- Les services du ministère de l'environnement sont fortement mobilisés depuis le début de la semaine, aux côtés de ceux du ministère de l'intérieur et des collectivités**

- Le SCHAPI (service central hydrométéorologiques d'appui à la prévision des inondations du ministère) et les 19 services de prévision des crues (SPC) placés dans les DREAL assurent la prévision des crues et des inondations, en intégrant les prévisions météorologiques.
- Météo-France établit l'ensemble des prévisions météorologiques à partir de ses radars et de ses modèles très puissants, c'est un opérateur très important pour le Ministère.

- Quatre services de prévention des crues sont mobilisés dans l'épisode actuel, ceux de Paris, Orléans, Lille et Nancy.
- Sur Paris, le service de prévention des crues est au sein de la DRIEE (direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie d'Ile de France).
- Tous les agents (une trentaine) de ces services sont mobilisés 24heures sur 24, depuis le début de l'épisode pour apporter et actualiser les prévisions plusieurs fois par jour.
- Pour la prévision des crues, outre les stations automatiques, les agents vont sur place effectuer des jaugeages sur les rivières en crues.

## **5-Préparation de l'après crise**

- Indemnisation des dégâts, des biens des collectivités locales : d'ores et déjà le CGEDD se mobilise : il se propose d'apporter un appui aux services déconcentrés de l'Etat qui seront chargés d'analyser les factures transmises par les collectivités locales, et, si nécessaire, d'informer les associations départementales des maires, à la demande des Préfets.

[www.developpement-durable.gouv.fr](http://www.developpement-durable.gouv.fr)

@ecologiEnergie

Contact presse : 01 40 81 78 31



Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer  
Ministère du Logement et de l'Habitat durable  
Service de Défense, de Sécurité et d'Intelligence Économique

## POINT DE SITUATION CMVOA N° 28

du samedi 4 juin 2016 à 9h30

### **Conséquences d'un passage pluvio-orageux sur le territoire métropolitain (cf. PS n°27)**

Le réseau SCHAPI/SPC a émis, le 4 juin à **10 h 00**, un **avis de :**

- **début de vigilance crue Orange** des tronçons Boucles de la Seine (27, 78 et 95), Orne (54, 55 et 57) et Seine Aval (27, 76).
- **maintien en vigilance crue Orange** des tronçons Seine moyenne (77, 91, 94), Seine à Paris (75, 78, 92, 93, 94, 95), Yèvre (18), Cher solognot (18, 36, 41), Arnon (18, 36), Sauldre (41), Cher tourangeau (37, 41) et Loing aval (45, 77).

MétéoFrance a émis le 4 juin à **11 h 00**, un avis de **maintien de vigilance orange** pour **orages** concernant 5 départements :

Ardennes (08), Marne (51), Meurthe-et-Moselle (54), Meuse (55) et Moselle (57).

**Fin d'événement prévue** : le samedi 4 juin 2016 à 22 h 00.

#### Bassin de la Seine

**Le maximum a été atteint cette nuit, vers 2h avec une cote de 6,10m.** Le niveau devrait se stabiliser, fluctuer légèrement dans la journée. Nous ne pouvons parler encore ni de descente ni de décrue. Le maximum semble également atteint à Chatou à 25,41 m, et sur la Seine moyenne à Corbeil. La crue se propage vers l'aval et le tronçon situé en aval, appelé Boucle de la Seine est passé en vigilance orange à 10h.

La décrue est généralisée sur le Loing. Le tronçon Loing amont est revenu en vigilance jaune à 6h, et le département du Loiret à 10h.

Seine à l'aval du barrage de Poses :

Passage en vigilance orange, compte tenu des forts coefficients de marée du week-end et de la propagation des crues de la Seine. La période la plus sensible correspond à la pleine mer de cette nuit, et la zone la plus critique est Elbeuf. Il s'agira d'inondations uniquement au moment des pleines mers.

#### Bassin du Cher

Maintien de la vigilance orange sur la Sauldre, l'Yèvre, l'Arnon, même si la décrue est bien amorcée sur l'amont. Il en est de même sur le Cher Tourangeau avec des impacts éventuels sur l'agglomération de Tours et de Villandry ce soir ou cette nuit. Cependant, les prévisions ont été revues légèrement à la baisse (4.8 à 5m).

#### Nord Est

Des pluies orageuses importantes ont touché le secteur nord-est entraînant une nouvelle réaction des cours d'eau du secteur, et notamment de l'Orne, affluent de la Moselle.

L'Orne est passé en vigilance orange à 10h, mettant en orange les départements 54, 55 et 57.

Le 4 juin à 09 h 00, le bilan provisoire de la sécurité civile est de :

- 2 personnes décédées, 24 blessées dont 6 gravement en Île-de-France.
- 1 personne décédée dans le Loiret (45).
- 1 personne décédée le 30 mai en zone Est.

En Île-de-France, le tunnel duplex de l'A86 de Vélizy (78) à Rueil-Malmaison (92) a été réouvert le 4 juin à 07 h 30.

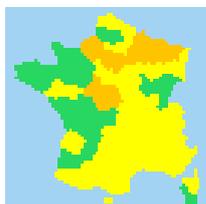
Depuis le début des inondations, environ 18 000 interventions ont été réalisées par la sécurité civile et 20 000 personnes ont été évacuées sur l'ensemble du territoire.

Dans les Hauts-de-Seine (92), l'usine SIAAP (assainissement) de Colombes est arrêtée.

Un arrêté d'interdiction de circulation des véhicules de transport de marchandises dont le poids total autorisé en charge excède 7,5 t sur le réseau routier et autoroutier francilien du samedi 4 au dimanche 5 juin a également été émis.

## Situations météorologique et hydrologique

### Météorologie

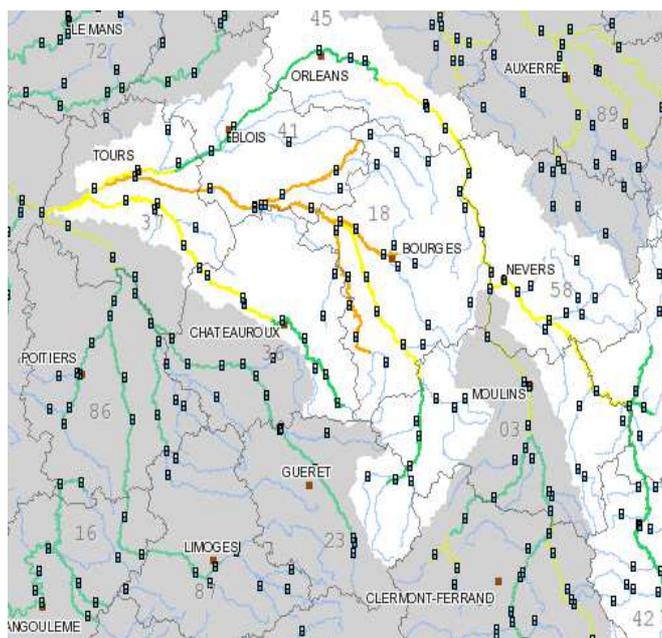


[Consultation du bulletin vigilance Météo France](#)

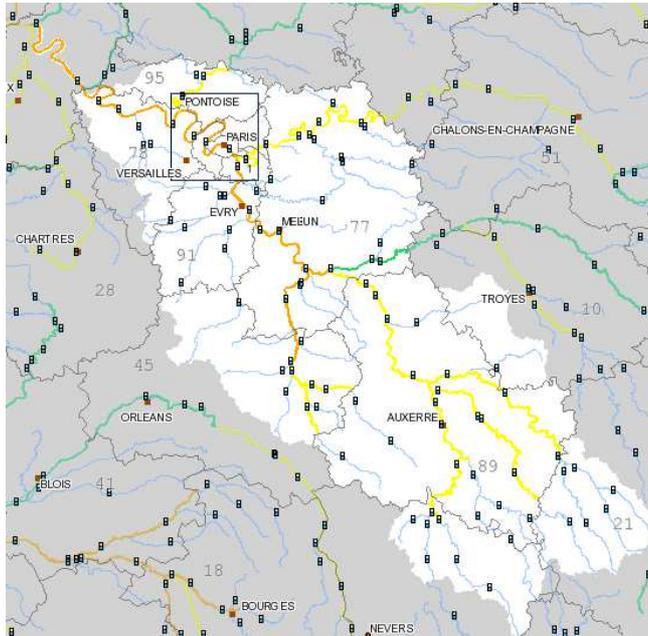
### Crues

● Le réseau SCHAPI/SPC a émis, le 4 juin à 10 h 00, un avis de :

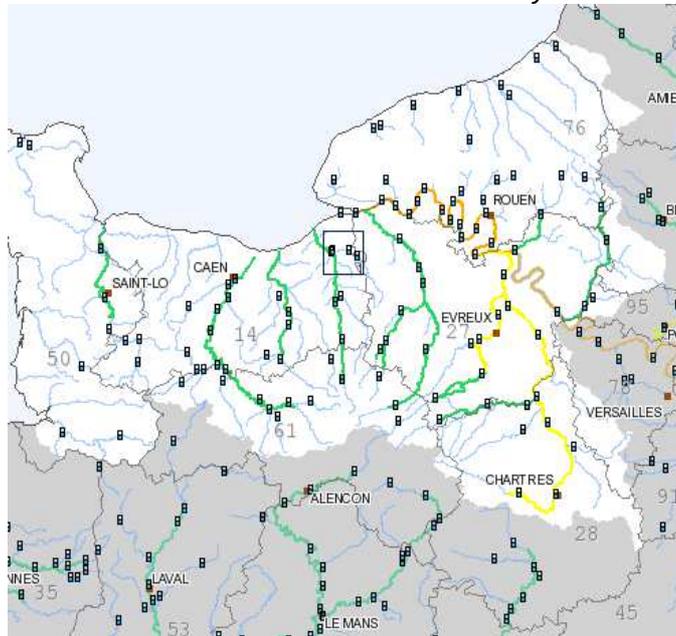
- **début de vigilance crue Orange** des tronçons Boucles de la Seine (27, 78 et 95), Orne (54, 55 et 57) et Seine Aval (27, 76).
- **maintien en vigilance crue Orange** des tronçons Seine moyenne (77, 91, 94), Seine à Paris (75, 78, 92, 93, 94, 95), Yèvre (18), Cher solognot (18, 36, 41), Arnon (18, 36), Sauldre (41), Cher tourangeau (37, 41) et Loing aval (45, 77).



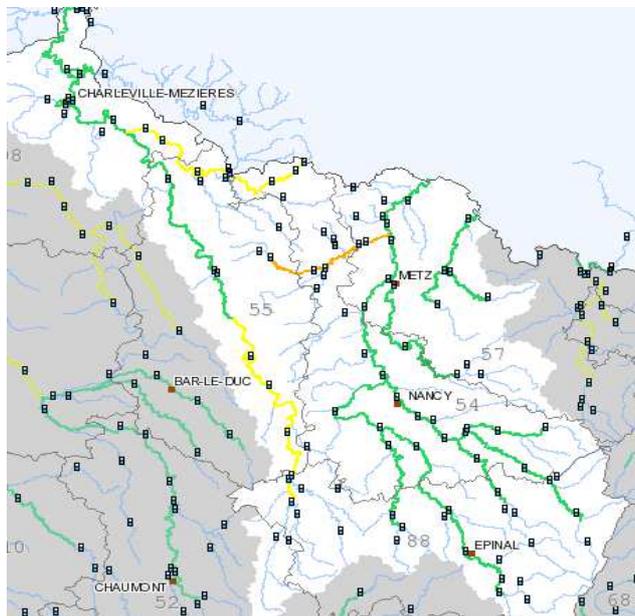
*Service de Prédiction des Crues : Loire-Cher-Indre*



*Service de Prévision des Crues : Seine-Moyenne-Yonne-Loing*



*Service de Prévision des Crues : Seine-aval-Côtière Normands*



**Situation actuelle :**

Les cours d'eau du bassin parisien et de la région Centre ont nettement réagi aux pluies du début de semaine.

Sur l'amont de l'ensemble des cours d'eau ayant fortement réagi, les décrues sont amorcées.

Par propagation, les secteurs avals sont progressivement touchés par les débordements.

Les précipitations orageuses sur le nord-est ont fait et pourront encore faire réagir l'Orne (dép. 54, 55, 57) placée en vigilance orange.

Par ailleurs, de nombreux cours d'eau placés en vigilance jaune connaissent des crues modérées.

**Evolution prévue :**

Des averses, parfois orageuses, se produisent ce week-end, en étant parfois soutenues sur le nord-est du pays. Elles engendrent des réactions de certains cours, notamment des affluents de l'Orne (dép. 54, 55, 57) qui par propagation pourraient atteindre les niveaux élevés.

Sur les cours d'eau du bassin de la Seine et du Cher placés en vigilance orange, les crues se propagent vers l'aval. Les pluies des prochains prochains jours ne sont pas de nature à impacter significativement ces propagations.

**Situation hydrologique détaillée :**

Le Loing a connu une crue exceptionnelle, la lente décrue est en cours mais les niveaux restent très élevés sur l'aval du Loing.

A l'aval de la confluence avec le Loing, la Seine connaît également une crue importante.

Le maximum a été atteint à Paris dans la nuit du vendredi 3 au samedi 4 juin.

La crue se propage désormais à l'aval de Paris sur les boucles de la Seine et la Seine Aval.

Affluent du Cher, la Sauldre connaît également une crue exceptionnelle. La décrue est généralisée mais les niveaux restent encore élevés.

Sur le Cher solognot et tourangeau, en raison des apports de la Sauldre et des autres affluents maintenus en vigilance orange, les niveaux se stabilisent progressivement à des valeurs élevées.

Sur le nord-est, les sols sont généralement saturés. Les averses, parfois orageuses, qui se déclenchent peuvent entraîner localement des montées rapides des cours d'eau notamment sur les affluents de l'Orne (dép. 54, 55, 57) placée en vigilance orange et dont les niveaux repartent à la hausse.

Tronçon : Loing aval

La décrue se poursuit sur le tronçon.

Il s'agit d'une crue exceptionnelle, supérieure à la crue de 1910.

Tronçon : Seine moyenne

Légère baisse sur l'ensemble du tronçon.

Crue importante de la Seine moyenne. Cette crue est proche de celle de janvier 1982.

Crues importantes, voire historiques des principaux affluents (Orge, Essonne, Yverres, Loing).

Tronçon : Seine à Paris

A Paris, le maximum a été atteint cette nuit à 6.10 m. Une légère baisse sera observée ce week-end.

A Chatou, le maximum est quasiment atteint samedi matin.

Crue importante de la Seine, proche de celle de 1982.

Tronçon : Boucles de la Seine

Les niveaux sont en hausse sur le tronçon sous l'effet des crues de l'Oise et de la Seine.

Crue importante de la Seine.

Le maximum de la crue est attendu à Mantes entre 6.5 m et 6.9 m dans la journée de dimanche.

Le maximum de la crue est attendu à Vernon entre 5.5 m et 6 m dans la journée de lundi.

#### Tronçon : Seine aval

Les pluies abondantes sur le bassin de la Seine ont engendré une élévation du débit qui atteint 1950 m<sup>3</sup>/s à la station de Vernon samedi 4 juin à 06 h 00.

Par ailleurs de forts coefficients de marée sont attendus pour ce week-end. La concomitance de ces deux phénomènes va entraîner des débordements importants sur le secteur de Poses jusqu'à la boucle d'Elbeuf incluse lors des pics de pleine mer à venir.

De Rouen jusqu'à l'estuaire, on attend des débordements localisés surtout sur le secteur de la Bouille et celui de Rouen.

Crue importante de la Seine sur le secteur d'Elbeuf.

#### Tronçon : Yèvre

En amont du tronçon les cours d'eau sont à la décrue.

Les niveaux à Saint-Doulchard se stabilisent.

La crue reste forte.

Sur la partie aval du tronçon, les débits sont encore en hausse à Foëcy.

Crue importante de l'Yèvre et de ses affluents.

#### Tronçon : Cher Solognot

Les niveaux à Selles (thizardière) devraient se maintenir au niveau actuel dans la journée.

Crue modérée pour le moment.

#### Tronçon : Arnon

Décrue amorcée sur tout le tronçon.

Le maxi est passé à Méreau-Alnay.

Crue modérée en amont, potentiellement forte sur la Théols et l'aval du tronçon.

#### Tronçon : Sauldre

Crue majeure sur tout le tronçon.

À Brinon-sur-Sauldre et à Ménétréols, les petite et grande Sauldre sont à la décrue.

A Salbris la décrue est en cours, la baisse est lente.

La crue a été d'une ampleur supérieure à celle de mars 2001.

A l'ancienne échelle de la RN20, la cote maximale était de 3.19m en 2001.

La Rère est en décrue.

A Romoranthin, la combinaison des ondes de crue de la Sauldre et de la Rère provoque une crue exceptionnelle et des dommages importants.

Compte tenu du volume de la crue, les niveaux élevés vont se maintenir plusieurs jours.

Crue très importante de la Sauldre et de la Rère.

#### Tronçon : Cher tourangeau

Les réactions rapides et intenses sur l'aval de tous les affluents du Cher (notamment Arnon, Yèvre, Sauldre et Fouzon) provoquent une hausse sur le tronçon avec des débordements importants.

Le maximum est en cours à Chatillon-sur-Cher.

La montée se poursuit à Tours St sauveur.

Crue modérée pour le moment.

#### Tronçon : Orne

Suite aux fortes précipitations déjà reçues et aux averses orageuses importantes attendues pour la journée de samedi, une remontée des niveaux est observée sur les affluents de l'Orne, notamment sur le Woigot et sur l'Yron. Cet apport va entraîner une hausse du niveau de l'Orne sur le linéaire surveillé.

Crue importante pour la saison.

A Etain, une montée modérée du niveau est attendue dans la journée de samedi.

A Jarny, une hausse du niveau est en cours, générée par les orages de cette nuit. Les précipitations attendues dans la journée de samedi pourront entraîner une nouvelle hausse de l'Orne.

A Moyeuve, une hausse du niveau est en cours, générée par les orages de cette nuit. Les précipitations attendues dans la journée de samedi pourront entraîner une nouvelle hausse de l'Orne.

### **Météo :**

● MétéoFrance a émis le 4 juin à **11 h 00**, un avis de **maintien de vigilance orange** pour **orages** concernant 5 départements :

Ardennes (08), Marne (51), Meurthe-et-Moselle (54), Meuse (55) et Moselle (57).

**Fin d'événement prévue** : le samedi 4 juin 2016 à 22 h 00.

### **Situation actuelle :**

Vers 11 h 00 samedi matin, des averses, localement orageuses, concernent actuellement le nord de la Moselle. Sur les autres départements placés en vigilance orange, les averses sont pour l'instant faibles et éparses.

### **Evolution prévue :**

#### **ORAGES:**

L'instabilité déjà présente sur le nord-est du pays va se renforcer progressivement ce samedi. Le caractère orageux des averses arrivant par le nord-est va s'intensifier sur le nord de la Lorraine dès la mi-journée. Cette dégradation orageuse va ensuite traverser la Lorraine en direction du sud-ouest en cours d'après-midi pour concerner les Ardennes et la Marne en fin d'après-midi et en soirée.

Ces orages seront localement forts avec des chutes de grêle et de fortes précipitations qui pourront atteindre des cumuls de l'ordre de 30 à 50 mm en quelques heures.

L'instabilité s'estompe peu à peu en soirée et en cours de nuit prochaine avant de nouveaux orages prévus dimanche à partir de la mi-journée.

En outre, localement ces pluies orageuses pourront entraîner des ruissellements et des réactions au niveau des petits cours d'eau.

## **Domaine environnement**

### **Zone Île-de-France :**

#### **Seine-et-Marne (77) :**

● Point sur les installations industrielles à 08 h 00 :

- Stations d'épuration de Melun et Montereau : fonctionnement en mode dégradé.
- Sites verriers de Corning et Kéraglass (Bagneux-sur-Loing) : activation des POI, coupure du réseau électrique, mise en œuvre des groupes électrogènes, mise en sécurité des produits chimiques.
- Sucrerie Ouvré de Souppes-sur-Loing : déclenchement d'un POI préventif, électricité coupée depuis mercredi. Mise en place d'une permanence de 8 personnes sur le site.
- Reprise des activités de la raffinerie Totale de Grandpuits.
- Dépôt pétrolier La Rochette : perte du réseau incendie et risque de perte de l'automate assurant la gestion sécurité du site (SEVESO seuil bas). Action de pompage toujours en cours pour stabiliser le niveau d'eau et garantir la livraison de carburant.
- Gazechim : En rupture d'approvisionnement chlore (pose problèmes ensuite pour l'approvisionnement en eau potable) ; un wagon serait en route ; il est priorisé ; point précis en train d'être fait avec l'exploitant pour savoir combien de temps ils peuvent tenir sur le site. Arrivée anticipée dans le week-end ; le COZ est informé et la SNCF Fret.
- Boréalys (Grandpuits bailly Carroy) : engrais azotés ; Poursuite de la demande de rejeter les eaux du site au rû. Position DRIEE ; refus de cette demande tant que pas de retour à la normale. Pas de risque pour le moment pour l'environnement.

- Carrière de la Brie (Pecy) : Carrière inondée ; demande de l'exploitant d'un appui pour sauver une partie de l'équipement.

#### **Yvelines (78) :**

- Point sur les installations industrielles à 08 h 00 : à ce jour aucune installation n'a été impactée par la crue
  - EDF Porcheville : Mise en place de barrages pour protection des sites de commandes du réseau ErDF à Elancourt.
- Risques de ruptures de petites digues près de la Seine en crue servant de supports à une route sur la commune du Pecq. Reconnaissance fragilité en cours.

#### **Essonne (91) :**

- Epanchement d'hydrocarbures à Crosnes.
- Point sur les installations industrielles à 08 h 00 :
  - Semariv (Vert-le-Grand) : incinérateur ; activité réduite à 50%. Mise en place de bennes par le SIREDOM sur 7 communes.
  - Dépôt de carburants de la CIM à Grigny : mise en sécurité électrique dans la nuit du 3 au 4 juin. Les livraisons ont redémarrées normalement ce matin.

#### **Hauts-de-Seine (92) :**

- Point sur les installations industrielles à 12 h 00 :
  - SOGEP (Gennevilliers) : dépôt pétrolier ; pollution fioul lourd dans la darse ; Ecrémage du flottant fioul lourd en cours. Une surveillance de la montée des eaux est régulièrement réalisée ; les premières actions de retrait de produits/déchets dangereux ou de rapatriement de matériels sur les points hauts des sites ont été réalisées.
  - SIAAP (Colombes) : assainissement ; Arrêt de l'usine de Colombes.
  - Total (Gennevilliers) : dépôt pétrolier ; une surveillance de la montée des eaux est régulièrement réalisée ; les premières actions de retrait de produits/déchets dangereux ou de rapatriement de matériels sur les points hauts des sites ont été réalisées.
  - CCMP : dépôt pétrolier ; les accès au site sont coupés à partir de 26,3 m à la station de Chatou (26 m annoncés pour la fin de journée), le site est fermé à 26 5 m. La hauteur d'eau à 13 h 00 est de 25, 18 m. Actuellement, l'eau monte le long de la canalisation des décanteurs. Le site est en cours de vidange des décanteurs pour prévenir une pollution des eaux qui vont prochainement s'infiltrer dans les décanteurs. Les postes de chargement sont en point bas du site, à proximité des décanteurs, donc présence d'eau à partir de 26,3 m.

#### **Val-de-Marne (94) :**

- Niveau de vigilance et niveau d'alerte activés sur l'usine de Joinville, le 2 juin. Mise en place de batardeaux, pompage anti-crue, obturation par fourreaux.
- Point sur les installations industrielles à 12 h 00 :  
Les fragilités électriques sont de nature à entraîner des difficultés sur plusieurs installations, en particulier dans le secteur des Ardoines et de Ablon : L'UT de la DRIEE a informé les exploitants susceptibles d'être impactés.
  - SPVM Villeneuve-le-Roi : dépôt de carburants ; la procédure crue est enclenchée. L'exploitant surveille la montée des eaux sur la règle de crue présente sur son site.
  - EDF TAC Arrighi : Production d'électricité ; le site est en vigilance renforcée et suit l'évolution de la situation ; les installations de dépotage en Seine ont été mises en sécurité ; pas d'impact anticipé sur l'exploitation du site.
  - DELEK Vitry (ex EFR) : Dépôt de carburants ; Comme pour CCMP Nanterre, il existe un risque de coupure électrique préventive. Un groupe électrogène sur le site

peut assurer la mise en sécurité mais ne permet pas d'assurer un fonctionnement normal du site. Le dépôt serait donc fermé si coupure électrique.

- SIAAP Valenton : Assainissement ; une surveillance des galeries et points bas est organisée. Pour le traitement de l'eau et de la boue, l'usine fonctionne normalement.
- SYCTOM Ivry : Procédure inondation interne enclenchée ; batardeaux mis en place pour protéger le poste électrique ; Pompes de relevage en fonctionnement depuis 2 jours.
- Port de Bonneuil : Accrochage du container contenant le barrage anti-pollution. lancement de la vidange des décanteurs. Lancement de la vidange de la réserve d'huiles usagées des marinières.
- Port d'Alfortville : débordement à la moitié du quai à usage partagé. Tous les réseaux dans l'eau. Centrale béton EQIOM arrêtée et fermée. Injonction transmise au chantier de construction du magasin de matériaux RABONU d'évacuer les véhicules et engins présents sur le site. Le Conseil Départemental 94 procède actuellement à la fermeture des brèches avec des batardeaux.
- Port de Saint-Maur : Port submergé.

#### **Val-d'Oise (95) :**

- Assainissement : station de relevage de Bezons coupée le 3 juin. Évacuation des eaux communales en Seine.

Zone Est :

#### **Nièvre (58) :**

- Mise en place d'une surveillance du barrage de la Pannecièrre (gestion du niveau de la retenue d'eau). Le lac de Pannecièrre a atteint son plein de remplissage le 2 juin matin.

#### **Yonne (89) :**

12 PCS activés entre les communes de Coulanges-sur-Yonne et Cravant, consécutif à l'augmentation des lâchers de barrage de Pannecièrre.

Zone Ouest :

#### **Indre-et-Loire (37) :**

- Risque de rupture d'une digue étang sur les secteurs d'Ambroise et de Villandry.

#### **Loiret (45) :**

- Incinérateur de Saran inondé.
- Station d'épuration de la commune de Chécy hors service.

## **Domaine logement - Urbanisme**

#### **Île-de-France :**

40 établissements de santé et médico-sociaux impactés dont 12 évacués totalement.

#### **Cher (18) :**

- 644 personnes évacuées préventivement.

#### **Indre-et-Loire (37) :**

- 300 personnes évacuées préventivement à Villandry.

#### **Loir-et-Cher (41) :**

- 700 personnes évacuées.

#### **Loiret (45) :**

- ▶▶ 1 femme retrouvée noyée à Montargis dans la cour d'une maison vendredi 3 juin.
- 82 habitants évacués de manière préventive sur la commune de Chailly-en-Gatinais.

**Meurthe-et-Moselle (54) :**

- 25 communes touchées par les inondations, 100 personnes évacuées (relogées en grande partie dans la famille).

**Paris (75) :**

- Camping du Bois-de-Boulogne évacué. Relogement sur la commune de Versailles.
- Logements impactés dans le 16<sup>e</sup> arrondissement.
- Nombreuses péniches innaccessibles.

**Seine-et-Marne (77) :**

- 6 500 personnes évacuées (dont 40 hélitreuilage) sur le département, principalement sur Nemours, Souppes-sur-Loing, Esbly et Crécy-la-Chapelle.
- Distribution en eau potable dégradée sur 5 communes (Veneux-les-Sablons, Thomery, Souppes-sur-Loing, Montigny et Coulommiers) : alimentation par citerne et bouteille.

**Yvelines (78) :**

- 796 personnes évacuées, notamment sur les îles de Limay et des Mignaux (évacuation de toutes les îles habitées).

Meulan-les-Mureaux : évacuation du CH avec transferts vers les autres hôpitaux du département.

Centre de secours d'Achères transféré vers un site de repli.

**Essonne (91) :**

- 2 500 personnes évacuées sur le département.
  - Commune de Buno Bonnevaux isolée.
- Viry-Chatillon : maintien de la présence d'agents sur les barrages.  
Fermeture d'un centre d'hébergement (MJC Saint-Exupéry).

Surveillance maintenue sur le quais de Seine et des lacs durant tout le week-end avec relevés d'eau réguliers.

**Hauts-de-Seine (92) :**

- 62 personnes de l'EHPAD Nadare et 12 de l'EHPAD La Pagerie vers d'autres centres du même groupe.
- Île de la Jatte : évacuation d'un centre médical pour enfants handicapés et d'une école.

**Seine-Saint-Denis (93) :**

- Neuilly-sur-Marne : 50 personnes évacuées du camping ; Parc et camping de la Haute Île fermés.

**Val-de-Marne (94) :**

- 1 800 évacués, 370 personnes hébergées.
- Villeneuve-le-Roy : 80 gens du voyage et 150 personnes à proximité des berges évacués. 400 logements inondés mais encore occupés à la cité Paul Bert.  
Choisy-le-Roi : fissures sur murettes en cours de colmatage (risque d'inondation : 10 000 personnes impactées).

**Val-d'Oise (95) :**

- Débordements sur les berges, 3 ERP fermés à titre préventif.

**Domaine routier****Île-de-France :**

- Réouverture du tunnel duplex de l'A86 de Vélizy (78) à Rueil-Malmaison (92) le 4 juin à 07 h 30.
- Arrêté d'interdiction de circulation des véhicules de transport de marchandises dont le poids total autorisé en charge excède 7,5 t sur le réseau routier et autoroutier francilien du samedi 4 au dimanche 5 juin.

### **Cher (18) :**

<http://www.inforoute18.fr/>

- Inondations dans le département, depuis le 30 mai.
- ▶▶ 15 routes départementales encore coupées le 4 juin.

### **Loir-et-Cher (41) :**

<http://www.route41.fr/info-routes/>

- Inondations dans le département, depuis le 30 mai.
- ▶▶ Nombreux axes coupés.
- ▶▶ Pas de transports scolaires sur les circuits à destination de Bracieux/Romorantin/Saint-Aignan/Montrichard/Selles-sur-Cher et Contres, le lundi 6 juin.

### **Loiret (45) :**

<http://www.v-traffic.com/trafic/centre/orleans>

- En raison d'inondations, la circulation aux abords d'Orléans est impossible :  
A10 : la circulation de tous les véhicules est interdite:
  - dans les deux sens, entre les bifurcations A10/A19 et A10/A71;
  - dans le sens Nord/Sud en direction d'Orléans sur l'A10 entre la barrière de péage de St-Arnoult et l'échangeur n°11 au droit d'Allainville;
  - dans le sens Nord/Sud en direction d'Orléans la circulation reste libre entre l'échangeur n°11 et la bifurcation A10/A19 où la circulation pour les dessertes locales;
  - dans le sens Sud/Nord en direction d'Orléans entre les bifurcations A10/A28 et A10/A71, sauf entre les sorties n°18 Château-Renault et n°11 Meug-sur-Loire où la circulation reste autorisée pour la desserte locale.

#### **Début de l'évacuation des véhicules bloqués sur l'A10 le dimanche 5 juin.**

La plupart des échangeurs des autoroutes A10, A19 et A71 dans le secteur sont fermés, des itinéraires de déviations obligatoires sont mis en place.

De plus, la circulation des véhicules et ensembles de véhicules dont le Poids Total Autorisé en Charge (PTAC) est supérieur à 7,5 tonnes est interdite :

- sur l'ensemble du réseau routier départemental situé au sud de la RD 357 (axe Le Mans – Orléans).
- la D 2020 de Orléans à Vierzon,
- la D 2152 de Blois à Orléans,
- la D 976 de Tours à la limite entre le Loir-et-Cher et le Cher, et la RD 2076 de la limite entre le Loir-et-Cher et le Cher jusqu'à Vierzon.

La sortie n°8 de l'autoroute A85 au niveau de Villandry est actuellement fermée à tous les véhicules (inondations sur la RD7), déviations mises en place.

- 74 routes impactées sur 326 départementales, avec 103 sections barrées ou inondées.

### **Marne (51) :**

- 3 routes départementales coupées sur le département, le 3 juin.

### **Meurthe-et-Moselle (54) :**

- 3 routes départementales coupées sur le département (secteur de Briey), le 4 juin.

- 3 Grosses coulées de boue dans le centre-ville de Magnières, le 4 juin.

### **Paris (75) :**

- Ensemble des voies sur berges fermées :

● A4 : fermeture de l'accès Paris centre et du périphérique intérieur. Perturbation au niveau de l'échangeur boulevard périphérique – A4, avec neutralisation de nombreuses bretelles.

#### **Seine-et-Marne (77) :**

● Inondation de la N4, depuis 30 mai à 08 h 46.

▶▶ Réouverture le 4 juin à 08 h 00.

● A6 coupée au niveau de la bretelle d'accès nord à Nemours.

● De nombreuses routes départementales coupées (58 sections de départementales, soit 101 km). Importantes difficultés autour de Melun et du Loing.

#### **Yvelines (78) :**

● Ouverture de l'A10 au sud d'Allainville (fermée à Saint-Arnoult en direction de la province). A86 fermée.

● 3 axes secondaires coupés.

#### **Yonne (89) :**

<http://tx.yonne-routes.fr/>

● Une dizaine d'axes coupés.

#### **Essonne (91) :**

● 17 axes inondés et fermés.

#### **Val-d'Oise (95) :**

● 4 routes départementales coupées .

Gratuité de péage sur le réseau APRR sur les diffuseurs de Fontainebleau, Nemours, Ury, Dordives, Val-de-Loing et Montargis.

## **Domaine ferroviaire**

#### **Île-de-France :**

##### TER :

Paris-Versailles (mouvement de terrain à Clamart et affaissement de Talus à Meudon) : fonctionnement partiel des TER jusqu'à retour à la normale de la circulation.

Transilien : trafic très perturbé suite aux intempéries et à la grève nationale.

##### Ligne RER C

- Austerlitz – Javel : circulation fermée (Versailles accessible par Rive Droite depuis Javel).
- Austerlitz – Ermont : circulation fermée (Ermont – Pontoise : via ligne H).
- Interruption entre Saint-Quentin-Viroflay et Versailles-Viroflay
- 1 train sur 5 sur les autres tronçons.

##### Ligne N

- Paris Montparnasse – Versailles Chantiers : fonctionnement partiel ;
- Plaisir – Mantes : pas de circulation ;
- Saint Cyr – Plaisir Grignon : circulation perturbée, retour progressif à la normale depuis le 3 juin à 17h00 sur les deux voies.

##### Ligne RER D

- Corbeil – Melun : circulation fermée ;
- Villeneuve-Saint-Georges : gare fermée sans impact sur la circulation des trains ;
- Créteil Pompadour et Villeneuve Triage : gares fermées ;
- Maisons-Alfort et Vert de Maison : desservies uniquement par les trains de/vers Melun ;

- 1 train sur 3 sur les autres tronçons.

#### Ligne E

- Les Yvris / Noisy le Grand : limitation de vitesse ;
- 1 train sur 3 sur les autres tronçons.

#### Ligne P

- Tournan – Coulommiers : circulation fermée ;
- 4 trains sur 10 sur les autres tronçons.

#### Ligne R

- Moret - Montargis : pas de circulation.
- Ligne de fret Paris-Montereau perturbée

#### RATP :

- Fermeture de la station « Cluny-La-Sorbonne » (ligne RATP 10).
- Fermeture de la station « Saint-Michel-Notre-Dame » (ligne RER B et RATP 4).
- 7 lignes de bus RATP déviées ou limitées (24, 111, 182, 199, 241, 297, 325).
- renforcement de la ligne 10 suite à la fermeture du RER C à Paris.

Aucune fermeture de ligne prévue.

#### **Seine-et-Marne (77) :**

- Inondation de la gare de Souppes-sur-Loing.

#### Région SNCF Lorraine :

- Inondation de postes au Luxembourg, depuis le 30 mai.

Trafic rétabli le 3 juin à 16 h 30 voies 1 et 2 en sens normal. Interdiction d'utiliser les installations de contre-sens toujours en cours.

#### Région SNCF Centre :

- La circulation est fermée de Vierzon à Saint-Pierre-des-Corps pour cause d'affaissement de talus.

#### Région SNCF Bourgogne-Franche-Comté :

- Rétablissement de la circulation entre Laroche-Migennes et Auxerre.

## Domaine fluvial

National :

Lien vers la [carte de l'état du réseau fluvial VNF](#)

#### **Bassin de la Seine (situation à 12 h 00)**

Agents logés rencontrant des difficultés : 31 agents concernés ainsi que leur famille :

- 11 sont bloqués chez eux, du fait de difficultés d'accès, et sont en contact avec le service
- 20 ont du être évacués (dont 4 hébergés par la DTBS).

#### Points de vigilance :

- Port Van Gogh-Asnières(92) : La fin de l'opération de déplacement de 5 bateaux a eu lieu sur la concession à 21 h 30 hier soir. La zone est sécurisée et le pousseur de la CFT reste en astreinte au port de Clichy.
- Canal de la Haute Seine : pas d'évolution défavorable, situation sous contrôle.
- Digue de Croissy/S (78) : pas d'évolution, situation sous contrôle. Une intervention pour conforter les deux zones les plus érodées est programmée pour mercredi 8 juin 2016. Zone sous surveillance.

- Digue du canal des Ardennes : pas d'évolution, situation sous contrôle

#### Point Situation des ouvrages :

- Avis à la batellerie pris pour limiter la vitesse des bateaux de commerce montant pour limiter le batillage à l'aval de Suresnes.
- Yonne : navigation interrompue de Auxerre à Cannes-Ecluse jusqu'à la confluence avec la Seine.
- Marne :
  - navigation interrompue de Meaux à la confluence avec la Seine et donc sur embranchement du port de Bonneuil.
  - barrages donnés à la navigation : Mont St Père, Méry, Courtaron, St Jean-les-2-Jx, Isles-les-Meldeuses
- Seine amont: navigation interrompue de Varennes à Paris (périphérique amont)
- Petite Seine : navigation reste possible entre Nogent sur Seine et Varennes
- Seine à Paris : navigation interrompue du Bassin de l'arsenal au pont de Grenelle
- Seine aval:
  - navigation interrompue à Suresnes et Bougival.
  - navigation maintenue de l'aval de Suresnes à Rouen, donc le port de Gennevilliers reste accessible depuis les ports Normands.
  - navigation par le barrage et la grande écluse à Andresy. Navigation seulement par le barrage de Chatou.
  - navigation par le barrage et les écluses à Méricourt
- Oise : écluses de Pontoise submergées, navigation par le barrage.

#### Point bateaux stationnaires :

- Zone de bagatelle : La zone est complètement sécurisée.
- Zone du Port des Champs-Élysées : Situation très sensible du bateau Vega, situé en aval du Pont Alexandre III. Risque fort de reposer sur le quai voire de verser lors de la décrue.
- Zone de Neuilly sur Seine :
  - organisation avec la Mairie de distribution de matériel pour les accès.
  - un arbre est couché côté Ile de la Jatte, au niveau du 35 rue du Gal Leclerc. En cours de résolution par la ville.
- Conflans-Sainte-Honorine : la zone est sécurisée (le bateau "JE SERS" a été évacué). Quelques Passerelles relevées sur le Port Saint Nicolas.

#### **Hauts-de-Seine (92) :**

Jeudi 2 juin : évacuation de 2 péniches (76 personnes) et 34 personnes évacuées de la Fondation Paul Parquet.

Vendredi 3 juin : évacuation de 22 péniches (50 personnes).

#### Nord-Est

Fermeture des écluses 1 à 39 sur la Meuse amont et médiane.

Fermeture des écluses 39 à 44 sur la Meuse aval.

Navigation interrompue d'Auxerre à Cannes-Ecluse jusqu'à la confluence avec la Seine.

Navigation interrompue de Meaux à la confluence avec la Seine.

#### Centre-Bourgogne

- Canal du Loing : navigation interdite, 20 ouvrages bloqués ;

Biefs stabilisés.

Barrage de Fromonville ouvert au maximum.

Recensement des dégâts engagé après la décrue.

Présence de nombreux embâcles sur le réseau.

- Canal de Briare : navigation interdite, 35 ouvrages bloqués ;  
Fermeture progressive des ouvrages de décharge.  
Brèche dans le bief de Montambert s'écoulant dans le Loing.  
Affaissement constaté sur la digue de la Marolle. Enrochement mis en place pour sécurisation.
- Canal latéral à la Loire : navigation interdite de Bannay à Briare et sur le bief de Loire, 7 ouvrages bloqués ;  
Retour à la normale en cours.
- Canal du Nivernais ; navigation interdite de Clamecy à Auxerre et de Saint-Léger-des-Vignes à Anizy, 43 ouvrages bloqués ;  
Tous les barrages ouverts ; débits très importants.
- Selle canalisée : écluse de Loisy fermée.
- Canal de Bourgogne : pas de dégâts importants constatés.

Inspection de la brèche de Montambert prévue par la DREAL au mois de juin.

## Domaine Énergie

### National :

Clients privés d'électricité (périmètre distribution) à 11 h 30 :

15 100 en Ile-de-France et 2 200 en Centre-Val-de-Loire.

- Cher (18) : 350 ;
- Indre-et-Loire (37) : 100 ;
- Loir-et-Cher (41) : 1 100 ;
- Loiret (45) : 650 ;
- Paris (75) : 20 ;
- Seine-et-Marne (77) : 5 100 (principalement à Nemours et Souppes-sur-Loing) ;
- Yvelines (78) : 670 ;
- Essonne (91) : 8 300 ;
- Hauts-de-Seine (92) : 70
- Val-de-Marne (94) : 960.

Interventions renforcées le 4 juin.

## Déclenchement de plans – Activation de cellules de crise

### Nationale :

- ▶▶ Ouverture de la salle de crise Nationale Système pour veille sur les crues, le 3 juin.
- ▶▶ Activation de la cellule de crise VNF, le 3 juin.
- ▶▶ Activation de la cellule de crise de Véolia Eau d'Ile-de-France pour le week-end.

### Île-de-France et Centre Val-de-Loire :

- ▶▶ Activation des cellules régionales d'appui et de pilotage sanitaire (CRAPS).

### Île-de-France :

- ▶▶ Activation du Centre Opérationnel Zonal (COZ) depuis le 2 juin.
- ▶▶ Activation de la cellule de crise de la CPCU depuis le 2 juin.
- ▶▶ Déclenchement du plan de prévention crue de Seine de la RATP le 3 juin.

▶▶ Activation du Centre de Crise Zonal (CCZ) le 4 juin à 06 h 00.

**Cher (18) :**

▶▶ Activation du COD depuis le 1<sup>er</sup> juin.

**Loiret (45) :**

▶▶ Activation du COD depuis 14 h 30 le 30 mai.

**Meurthe-et-Moselle (54) :**

▶▶ Activation du COD.

**Moselle (57) :**

▶▶ Activation du COD.

**Nièvre (58) :**

▶▶ Activation du COD depuis 10 h 00 le 1<sup>er</sup> juin.

**Seine-et-Marne (77) :**

▶▶ Activation du COD, le 1<sup>er</sup> juin.

A Souppes-sur-Loing, déclenchement du plan bleu maison de retraite.

**Yvelines (78) :**

▶▶ Activation du COD, le 4 juin à 09 h 00.

**Yonne (89) :**

▶▶ Activation du COD depuis le 1<sup>er</sup> juin. Mis en veille le 4 juin à 08 h 30.

**Essonne (91) :**

▶▶ Activation du COD depuis le 31 mai à 10 h 40.

**Hauts-de-Seine (92) :**

▶▶ Activation du COD le 3 juin à 09 h 30.

**Val-de-Marne (94) :**

▶▶ Activation du COD le 4 juin à 06 h 00.

*Sources : ASD Est/SG-DICOM/DDT Loir-et-Cher/DIRNO/DIRE/DIRCE/  
DRIEE IF/SCHAPI/APRR/VNF/CRICR IDF/Bison Futé  
/ENEDIS/Préfecture de police de Paris/SNCF/DGSCGC SYNERGI/CRISORSEC*



**SÉGOLÈNE ROYAL, MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT,  
DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER, EN CHARGE DES RELATIONS  
INTERNATIONALES SUR LE CLIMAT**



Paris, le samedi 4 juin 2016

## *Point de situation du centre ministériel de veille opérationnelle et d'alerte (CMVOA)*

---

**A titre exceptionnel et suite à la mise en place des équipes permanentes de suivi au ministère de l'Environnement, en relais avec les départements concernés, j'ai décidé de diffuser chaque jour à la vingtaine de journalistes accrédités aux points de situations quotidiens, le point exhaustif de l'impact des crues et des décisions prises sur tous les territoires concernés.**

**J'appelle toutefois votre attention sur le fait que certaines données peuvent évoluer rapidement dans un sens ou dans un autre.**

**Je ferai un nouveau point de situation à 16h au ministère.**

**Pour toutes précisions, vous pouvez joindre le service central d'hydrométéorologie et d'appui à la prévision des inondations (SCHAPI), à qui j'ai demandé de mettre en place une permanence média, au numéro suivant : 05 34 63 78 79**

**Retrouvez le communiqué en ligne**

[www.developpement-durable.gouv.fr](http://www.developpement-durable.gouv.fr)

@ecologiEnergie

Contact presse : 01 40 81 78 31



**SÉGOLÈNE ROYAL, MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT,  
DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER, EN CHARGE DES RELATIONS  
INTERNATIONALES SUR LE CLIMAT**

Paris, le samedi 4 juin 2016

## *Intempéries* *Invitation : point journalier*

---

Comme déjà mis en place, Ségolène ROYAL vous invite à un point journalier sur les intempéries, en présence de Météo France, du SCHAPI, (Service Central d'Hydrométéorologie et d'Appui à la Prévision des Inondations), de la DGPR, (Direction générale de la Prévention des risques), de la DRIEE d'Île-de-France (Direction régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Énergie) :

**Samedi 4 juin 2016 à 16h00**

Ministère de l'Environnement  
244, boulevard Saint- Germain, 75007 Paris

Retrouvez l'invitation en ligne

Merci de vous accréditer en indiquant votre numéro de carte de presse  
[presse.ministere@developpement-durable.gouv.fr](mailto:presse.ministere@developpement-durable.gouv.fr)

[www.developpement-durable.gouv.fr](http://www.developpement-durable.gouv.fr)  
@ecologiEnergie  
Contact presse : 01 40 81 78 90



*Liberté • Égalité • Fraternité*

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**Ségolène Royal,  
Ministre de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer,  
en charge des Relations internationales sur le climat**

**Point du 4 juin 2016 16h sur les inondations**

**1-Etat de la situation sur la Seine et ses affluents**

- **Le pic de crue a été atteint sur Paris cette nuit, à hauteur de 6,10 m.** C'est conforme à ce que je vous annonçais hier après-midi (entre 6,1 à 6,4 m), au bas de la fourchette, due notamment aux faibles précipitations de la journée de vendredi.
- **La décrue devrait être lente, et dépendra des conditions météorologiques des jours à venir.** Dans la situation actuelle, les terrains sont saturés d'eau, et toute nouvelle précipitation peut conduire à des réactions fortes des cours d'eau ou à des remontées de nappe. Les pluies orageuses de cette nuit dans l'Est de la France en sont une illustration.
- **A cette heure, le niveau à Paris est revenu à 6 mètres. La Seine restera en crue pendant plusieurs jours, au-delà du week-end.** Comme prévu, la crue n'a pas eu de fortes conséquences sur Paris, même si nous avons constaté des débordements ponctuels touchant certains pieds d'immeubles et des caves.
- **Au-delà de Paris, la vigilance orange a été étendue ce matin sur la Seine aval,** pour prendre en compte les effets conjugués de la crue avec les forts coefficients de marée.
- Des campings ont été évacués, au bois de Boulogne mais aussi à Maison-Laffite. Il y a eu également des évacuations de centres médicaux-sociaux et de maisons de retraite dans les Hauts de Seine et les Yvelines ; des débordements ont été constatés à Nanterre, Gennevilliers, Colombes ou encore Rueil-Malmaison. De nombreuses péniches ont été évacuées.

- En amont de Paris, la plupart des affluents de la Seine sont désormais en décrue, même si l'Yonne, la Marne ou encore l'Essonne voient leur niveau encore légèrement monter par endroit.

## **2-Situation sur les autres départements**

- En Moselle, la rivière Orne est repassée en **vigilance orange ce matin, suite aux pluies orageuses.**
- **Dans la région Centre, la situation est toujours sous forte surveillance sur le Cher** qui est toujours en vigilance orange. Le pic de crue est attendu d'ici demain soir et des évacuations préventives ont été réalisées dans le secteur de Villandry, sous l'égide du préfet d'Indre et Loire, avec qui je suis en contact étroit. Le président de la République s'est rendu aujourd'hui à Romorantin qui a été particulièrement touché.

## **3- Suites à donner**

- Toutes les équipes sont pleinement mobilisées, y compris pendant le week-end, pour faire face à ces crues exceptionnelles, et je tiens à leur rendre hommage. Mais il convient d'ores et déjà de penser à la suite et aux enseignements à en tirer.
- L'exercice SEQUANA d'une crue majeure de la Seine de type 1910, qui a été réalisé en ce début d'année, a sans aucun doute permis d'améliorer très sensiblement la coordination de tous les services de l'Etat et des collectivités locales, et permettre ainsi une bonne anticipation des conséquences de ces inondations pour protéger les personnes.
- J'ai décidé de réunir, une fois que les crues seront passées, à la fin du mois de juin, l'ensemble des acteurs impliqués pour réaliser sans tarder un retour d'expérience et en tirer toutes les conséquences pour progresser encore dans la prévention et la prévision des crues. Une répétition de l'exercice relatif aux inondations sera entreprise d'ici la fin du mois.

- J'ai d'ores et déjà décidé de renforcer le réseau de capteurs sur la Seine à Paris, pour créer une redondance de mesures afin de les fiabiliser davantage.
- Les collectivités territoriales, comme les particuliers et les entreprises, ont connu des dégâts considérables. Un mécanisme d'indemnisation des collectivités existe pour permettre à ces collectivités de financer les travaux nécessaires pour remettre en état leurs bâtiments et infrastructure.

C'est le Conseil général de l'environnement et du développement durable au sein du ministère de l'environnement qui se mobilise pour apporter aux services départementaux de l'Etat les éléments d'information et de méthodologie afin de les aider à formuler leurs avis sur les dossiers de demande d'indemnisation que feront remonter les maires aux préfets dans les prochaines semaines.

Les DDT pourront également jouer un rôle d'accompagnement des maires pour les aider à monter leurs dossiers de demande d'indemnisation.

Tout sera fait pour réduire au maximum les délais d'instruction des dossiers. L'intervention « de 1er niveau » des services départementaux de l'Etat (un mois maximum) sera suivie d'une évaluation rapide « de 2e niveau » par une mission conjointe entre l'Inspection générale de l'administration (IGA) placée sous l'autorité du ministre de l'intérieur et le CGEDD que je préside.

L'objectif est de faire en sorte d'avoir des circuits de transmission le plus courts possibles entre les préfets et la mission IGA/CGEDD. Les préfets pourront saisir directement la mission, de même que celle-ci rendra ses avis directement aux préfets en tenant bien entendu informés les ministres compétents (environnement, intérieur, budget).

Par ailleurs, les maires des communes sinistrées transmettront au préfet, si ce n'est déjà fait, les demandes de catastrophes naturelles qui permettent à leurs administrés de bénéficier des indemnisations, dans un délai court, de leurs biens assurés.

Une première liste des communes classées en état de « catastrophe naturelle » sera publiée mercredi prochain à l'issue du Conseil des ministres. Une réunion interministérielle de validation de la liste des communes concernées se tiendra mardi.

**J'appelle donc à la plus grande vigilance dans les régions en aval de Paris, notamment à Elbeuf et à Rouen.**

Retrouvez [le communiqué en ligne](#)

[www.developpement-durable.gouv.fr](http://www.developpement-durable.gouv.fr)

@ecologiEnergie

Contact presse : 01 40 81 78 31



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**Ségolène Royal,**  
**Ministre de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer,**  
**en charge des Relations internationales sur le climat**

**Point du 5 juin 2016 17h sur les inondations**

**1-Etat de la situation sur la Seine et ses affluents**

- **La lente décrue se poursuit sur Paris** et en amont de Paris. Le niveau sur Paris est de 5,62 m à 17h, soit une baisse de près de 50 cm depuis le pic de crue.
- **Le rythme de la décrue de la Seine** dépendra bien entendu des précipitations à venir dans les tout prochains jours. Cette décrue restera en tout état de cause encore lente à Paris jusqu'à mardi.
- **Il convient de rester très vigilant sur certains affluents de la Seine, et notamment l'Essonne qui connaît une crue exceptionnelle.** Le pic de crue devrait arriver prochainement à Corbeil, avec des risques de débordements.
- Plus en aval, à **Vernont, la Seine continue encore de monter légèrement**: elle a pris 31 cm au cours de ces dernières 24h, mais le pic de crue devrait arriver très prochainement.
- **Dans la région de Rouen,** la conjonction cette nuit de la marée haute avec un fort coefficient de marée, avec l'arrivée progressive de la crue n'a pas engendré de situation critique. Il n'y a notamment pas eu d'orage localisé qui aurait pu rendre la situation très difficile. La vigilance rouge, qui avait été déclenchée par souci de précaution, est repassée à l'orange ce matin.

## 2-Situation sur les autres départements

- **Dans la région Centre, le Cher a continué de monter pendant la nuit, dans la région de Tours, juste avant sa confluence avec la Loire. Cette situation nécessite de rester extrêmement vigilant.** La vigilance orange reste en place. Le pic de crue est attendu d'ici ce soir et les évacuations préventives ont été maintenues dans le secteur de Villandry.
- En Moselle, la rivière Orne est revenue **en vigilance jaune.**

## 3- Suites à donner

- Toutes les équipes restent pleinement mobilisées, car la période lente de décrue n'est pas sans risque: **les ouvrages hydrauliques (digues, petits barrages) sont par endroits fragilisés** et la météo reste incertaine, même si elle s'améliore progressivement. **Les phénomènes de ruissellement** peuvent être très importants en cas de pluies orageuses localisées car les sols sont saturés. Le retour progressif à la normale sera long et il convient d'être auprès des populations concernées, qui ont été fortement éprouvées par ces inondations. Les services de contrôle de la sécurité des barrages et des digues sont mobilisés.
- Vous avez noté par ailleurs que **ces fortes crues s'accompagnent de pollutions diverses** charriées par les cours d'eau, hydrocarbures, débris et produits divers, liées notamment aux débordements de cuves et aux dysfonctionnements des stations d'épuration. **J'ai demandé aux agences de l'eau Seine-Normandie, Loire-Bretagne, Rhin-Meuse et Artois-Picardie de réaliser les études et analyses nécessaires pour quantifier l'ampleur de ces pollutions et de leurs conséquences sur les milieux**, et d'identifier les mesures qui pourraient être prises pour prévenir à l'avenir le plus possible ces pollutions.
- Cette réflexion doit s'inscrire dans le cadre de la stratégie locale de **gestion des risques d'inondation (SLGRI)** que j'ai demandée aux Préfets d'élaborer d'ici le début de l'année 2017 avec les collectivités concernées, en cohérence avec la **stratégie nationale que j'ai adoptée en 2014.**
- Nous serons par ailleurs **fortement mobilisés dès le début de la semaine prochaine pour instruire les demandes**

**d'indemnisation** des collectivités pour leur permettre de remettre en état leurs bâtiments et infrastructure le plus vite possible. C'est notamment le Conseil général du développement durable au sein du ministère de l'environnement qui se mobilise pour apporter aux services départementaux de l'Etat le soutien nécessaire.

- Par ailleurs, les maires des communes sinistrées transmettront au préfet, si ce n'est déjà fait, les demandes de catastrophes naturelles qui permettent à leurs administrés de bénéficier des indemnisations, dans un délai maximal de 3 mois, de leurs biens assurés.
- La liste des communes classées en état de «catastrophe naturelle» sera publiée mercredi prochain à l'issue du Conseil des ministres.

**Les services du ministère de l'environnement sont fortement mobilisés depuis le début de la semaine, aux côtés de ceux du ministère de l'intérieur et des collectivités pour prévenir les conséquences des crues et préparer l'indemnisation des victimes de ces inondations. La transparence des données est assurée par le site Vigicrues du ministère qui reçoit 500 000 visites par jour.**

Retrouvez [le communiqué en ligne](#)

[www.developpement-durable.gouv.fr](http://www.developpement-durable.gouv.fr)  
@ecologiEnergie  
Contact presse : 01 40 81 78 31



**Ségolène Royal,  
Ministre de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer,  
en charge des Relations internationales sur le climat**

**Point du 6 juin 2016 17h sur les inondations**

**1-État de la situation**

Trois secteurs sont encore en **vigilance orange** :

- **Au niveau de la Seine moyenne** (région parisienne), la rivière Essonne connaît une crue exceptionnelle. La situation à Corbeil-Essonne nécessite une attention particulière. Le pic de crue devrait être atteint d'ici demain matin. Un point de la situation a été fait avec la préfète de l'Essonne par téléphone.
- **La Seine aval**, avec une attention particulière au niveau d'Elbeuf, compte tenu de la concomitance de la crue et de forts coefficients de marée. Nous atteignons néanmoins bientôt les niveaux maximum, qui n'engendrent que peu de débordements.
- **Le Cher, près de Tours**, où le pic de crue vient d'être atteint, mais qui mérite toujours une attention particulière car les niveaux restent à ce stade supérieurs au seuil de sûreté de la digue au niveau de Villandry.

**Sur la Seine elle-même au niveau de Paris**, la décrue se poursuit lentement. Le niveau est redescendu à 5,17 m à 15h (93 cm en deca du pic de crue). La décrue de la Seine pourrait s'accélérer à partir de demain sous l'effet de la décrue de l'Yonne, mais cela dépend des éventuelles précipitations à venir. La vigilance vient de repasser d'orange à jaune sur Paris et les boucles de la Seine.

Il convient de noter que la période lente de décrue n'est pas sans risque: **les ouvrages hydrauliques (digues, petits barrages) sont fragilisés par endroits** et nécessite une surveillance accrue : j'ai mis en vigilance particulière les 11 services de contrôle des ouvrages hydrauliques des DREAL pour assurer un suivi renforcé des ouvrages.

Par ailleurs, il peut y avoir des **phénomènes de ruissellement** importants en cas de pluies orageuses localisées car les sols sont saturés.

## **2- Qualification de cet épisode de crues**

Cet épisode de crues est le plus important pour la région depuis plus de 30 ans. Le pic sur la Seine à Paris est équivalent à celui de 1982 (6,10 m contre 6,18 m), mais les crues de certains affluents de la Seine ont atteint des niveaux supérieurs à 1910 (notamment pour le Loing).

L'origine de cet épisode est un niveau de précipitation exceptionnel sur le mois de mai (le plus important jamais enregistré), avec, depuis le week-end des 28-29 mai, une forte période orageuse suivie de plusieurs jours de précipitations intenses.

## **3- Suites à donner**

- **La question des pollutions induites par les inondations** doit être pleinement prise en compte en cette phase de décrue. Les sites industriels ont bien anticipé l'arrivée des eaux en mettant en sécurité les dépôts de produits chimiques et les installations sensibles. Il y a par contre dans différents endroits des pollutions par les hydrocarbures, générées notamment par des débordements de cuves de particuliers et des fûts d'huiles usagés dans les garages. J'ai demandé aux organismes spécialisés de mon ministère, au CEDRE (Centre de documentation, de recherche et d'expérimentations sur les pollutions accidentelles des eaux), mais aussi l'ADEME, d'apporter tout leurs concours aux préfets et aux collectivités pour faire face aux pollutions, tant d'hydrocarbures que par tout type de déchets.
- **La problématique des déchets** va également être importante. Il est nécessaire de procéder dès que possible au nettoyage des zones inondées une fois que l'eau s'est retirée. Des mesures particulières ont été prévues pour faciliter la gestion des déchets générés par ces inondations. Un guide a été largement diffusé en ce sens. Il permet notamment de créer des zones temporaires de transit pour stocker les déchets en toute sécurité. [Retrouvez le guide "Prévention et gestion des déchets issus de catastrophes naturelles : de l'anticipation à la gestion en ligne"](#).

- **La problématique de la dépollution des eaux**  
Les agences de l'eau Seine-Normandie, Loire-Bretagne, Rhin-Meuse et Artois-Picardie sont sollicitées pour mettre en place des études post-crues qui visent à identifier les sources de pollution engendrées et leurs conséquences sur les milieux afin de prévenir à l'avenir le plus tôt possible ces pollutions et autres conséquences des crues sur l'environnement.
- **La problématique de la dépollution des eaux**  
Le CEDRE va réaliser un diagnostic, rendre des avis et conseils sur le nettoyage des sols, identifier les produits pollués présents et les produits à utiliser pour la dépollution. Le Centre de documentation, de recherche et d'expérimentations sur les pollutions accidentelles des eaux est financé à hauteur de 1,8 million d'euros par an par le ministère de l'environnement soit 1/3 environ de son budget annuel.
- **La question des ouvrages de rétention d'eau et de leur localisation méritera également d'être rediscutée**, pour réduire l'ampleur des montées d'eau en épisode de crue. Nous avons en effet constaté que **de nombreux secteurs urbains inondés n'étaient pas dus à la Seine ou même à ses grands affluents, mais à des affluents plus petits** (cas de Longumeau ou de Corbeil-Essonnes).
- **Documenter davantage les petits cours d'eau**
- Enfin, mes services et les équipes de Météo-France sont mobilisés dès aujourd'hui **pour apporter leur soutien dans le processus d'instruction des demandes d'indemnisation** des collectivités pour leur permettre de remettre en état leurs bâtiments et infrastructure le plus vite possible.

Enfin, un point de situation écrit sera fait demain, mardi 7 juin à 17h à destination de la presse.

Retrouvez [le communiqué en ligne](#)

[www.developpement-durable.gouv.fr](http://www.developpement-durable.gouv.fr)

@ecologiEnergie

Contact presse : 01 40 81 78 31



Paris, le vendredi 8 juillet 2016

## *Suite aux inondations récentes*

### *Ségolène Royal annonce des mesures pour renforcer la politique de prévention des risques d'inondation*

---

A l'issue d'une réunion de la commission mixte inondation, Ségolène Royal a établi le bilan de la mise en œuvre de la stratégie nationale de gestion du risque inondation depuis 2 ans et a annoncé plusieurs mesures pour renforcer la politique de prévention des risques d'inondation :

- **Des missions de retour d'expérience ont été lancées** suite aux inondations exceptionnelles dans le Centre et en Ile de France, afin d'en tirer tous les enseignements nécessaires, y compris sur les enjeux d'après-crise, concernant notamment la gestion des pollutions et des déchets induits par les inondations. **De nouveaux exercices de simulation de crues majeures** seront préparés dès cet automne pour améliorer la gestion du risque inondation là où des pistes de progrès auront été identifiées.
- **Le réseau de capteurs du dispositif Vigicrues sera étendu pour améliorer la prévision des crues** : 2 millions d'euros seront investis dans les 12 mois à venir pour installer 80 capteurs supplémentaires, dont la moitié sur les cours d'eau d'Ile de France et du Centre à l'origine des récentes inondations et qui n'étaient pas suffisamment équipés.
- **Les moyens d'alerte des populations en cas d'évènements climatiques soudains seront renforcés** :
  - le déploiement des 500 sirènes dans les départements de l'arc méditerranéen sera accéléré,
  - l'application smartphone SAIP du ministère de l'Intérieur pour prévenir les populations de menaces imminentes sera étendue dès cet automne aux risques naturels,

- enfin, un dispositif d'avertissement crues soudaines sera mis en place d'ici 2017 par le SCHAPI (service de prévision des crues) pour alerter en temps réel les préfets et les maires de risques d'évènements localisés mais intenses.
- **Des actions vont être engagées pour renforcer la culture du risque et la sensibilisation des populations pour acquérir les bons gestes et comportements en cas d'inondation :**
  - soutien financier aux 122 territoires à risque important d'inondation (TRI) pour mener des actions de sensibilisation,
  - actions de formation dans 700 collèges de l'arc méditerranéen,
  - lancement début septembre de la saison « cévenole » avec une campagne dédiée de communication relayée par les préfets et les maires dans les départements de l'arc méditerranéen pour acquérir les bons comportements en cas de pluies intenses, et se doter d'un kit de sécurité toujours disponible chez soi.
- **De nouvelles initiatives vont être prises pour rendre les populations et les territoires plus résilients :**
  - lancement en septembre 2016 du second grand prix d'aménagement « mieux bâtir en terrain inondable constructible » pour rechercher des solutions innovantes permettant de réduire la vulnérabilité des constructions et des quartiers,
  - diffusion de référentiel national de vulnérabilité pour aider les élus, maîtres d'ouvrage et les concepteurs dans leurs actions de réduction de la vulnérabilité.
- **Les élus et les parties prenantes seront davantage impliqués dans la politique de prévention du risque inondation :**
  - les stratégies locales de gestion du risque inondation sur les 122 territoires à risque important d'inondation seront finalisées d'ici fin 2016 dans une concertation étroite entre l'État, les élus et les parties prenantes,
  - une consultation publique sera lancée sur le futur cahier des charges des programmes d'action de prévention des inondations (PAPI III) qui vise notamment à mieux intégrer l'impact environnemental des ouvrages et systèmes d'endiguement.

Retrouvez **le communiqué en ligne**

[www.developpement-durable.gouv.fr](http://www.developpement-durable.gouv.fr)

@ecologiEnergie

Contact presse : 01 40 81 78 31



MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT,  
DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER  
EN CHARGE DES RELATIONS  
INTERNATIONALES SUR LE CLIMAT

MINISTÈRE DES OUTRE-MER

## *Communiqué de presse*

---

Paris, le Mercredi 27 juillet 2016

### *Prévention du risque sismique aux Antilles Ségolène ROYAL et George PAU-LANGEVIN annoncent le lancement de la deuxième phase du « plan Séismes Antilles »*

La Ministre de l'Environnement, de l'Énergie et de la mer, en charge des Relations internationales sur le climat, Ségolène ROYAL, et la Ministre des Outre-mer, George PAU-LANGEVIN, ont annoncé ce matin, lors du conseil des ministres, le lancement de la deuxième phase du « plan Séismes Antilles ».

Les Antilles françaises sont très exposées au risque sismique et ne sont pas à l'abri d'un séisme majeur tel que celui du 12 janvier 2010 en Haïti. Il est donc indispensable d'agir pour protéger la population et réduire la vulnérabilité des territoires exposés. Le plan Séisme Antilles lancé en 2007 vise à conforter les bâtiments face au risque sismique, et prévoit également des mesures d'éducation au risque, de formation professionnelle, de sensibilisation et de préparation à la gestion de crise.

Entre 2007 et 2015, l'État a contribué à hauteur de 350 M€ à la construction et à la réhabilitation de logements sociaux, d'établissements de santé et de centres de gestion de crise aux normes sismiques, en mobilisant ses crédits budgétaires ainsi que le fonds de prévention des risques naturels majeurs.

Devant l'importance des travaux à conduire, le rythme d'avancement des opérations de confortement parasismique devra être amplifié.

La Ministre de l'Environnement, de l'Énergie et de la mer et la Ministre des Outre-mer ont donc souhaité donner une nouvelle impulsion au plan Séismes Antilles. Il s'agit d'accélérer la réalisation des travaux et de renforcer la prévention du risque sismique aux Antilles, en étroite concertation avec les collectivités territoriales des Antilles et les acteurs de la prévention du risque sismique

Pour la période 2016-2020, l'État prévoit ainsi de mobiliser 450 millions d'euros, soit une augmentation de 30 % par rapport à la première phase du plan séisme Antilles. Ces crédits seront mobilisés prioritairement pour les travaux de confortement ou de reconstruction des bâtiments les plus exposés au risque.

La concertation déjà bien engagée avec les collectivités concernées va se poursuivre sous le pilotage des Préfets, de façon à finaliser dans les toutes prochaines semaines les objectifs et les financements complémentaires à ceux de l'État, notamment les fonds européens et ceux des collectivités territoriales.

Ce nouvel investissement de l'État illustre sa volonté et son engagement pour accompagner les mesures de sécurité indispensables à la population antillaise.

Retrouvez **le communiqué en ligne**

Pour toute information complémentaire, contacts :

**Service de presse de Mme Ségolène Royal :** 01 40 81 78 31  
**Service de presse de Mme George Pau-Langevin :** 01 53 69 26 74

## Communiqué de presse

Paris, le jeudi 18 août 2016

# PLUIE-INONDATION

## LES 8 BONS COMPORTEMENTS

en cas de pluies méditerranéennes intenses

 <p><b>JE M'INFORME</b> et je reste à l'écoute des consignes des autorités dans les médias et sur les réseaux sociaux en suivant les comptes officiels</p>	 <p><b>JE NE PRENDS PAS MA VOITURE ET JE REPORTE MES DÉPLACEMENTS</b></p>	 <p><b>JE ME SOUCIE DES PERSONNES PROCHES,</b> de mes voisins et des personnes vulnérables</p>	 <p><b>JE M'ÉLOIGNE DES COURS D'EAU</b> et je ne stationne pas sur les berges ou sur les ponts</p>
 <p><b>JE NE SORS PAS</b> Je m'abrite dans un bâtiment et surtout pas sous un arbre pour éviter un risque de foudre</p>	 <p><b>JE NE DESCENDS PAS DANS LES SOUS-SOLS ET JE ME RÉFUGIE EN HAUTEUR, EN ÉTAGE</b></p>	 <p><b>ROUTE INONDÉE</b> <b>JE NE M'ENGAGE NI EN VOITURE NI À PIED</b> Pont submersible, gué, passage souterrain... Moins de 30 cm d'eau suffisent pour emporter une voiture</p>	 <p><b>JE NE VAIS PAS CHERCHER MES ENFANTS À L'ÉCOLE,</b> ils sont en sécurité</p>

 **J'AI TOUJOURS CHEZ MOI UN KIT DE SÉCURITÉ**  
Radio et lampes de poche avec piles de rechange, bougies, briquets ou allumettes, nourriture non périssable et eau potable, médicaments, lunettes de secours, vêtements chauds, double des clés, copie des papiers d'identité, trousse de premier secours, argent liquide, chargeur de téléphone portable, articles pour bébé, nourriture pour animaux.

[www.developpement-durable.gouv.fr](http://www.developpement-durable.gouv.fr)  
#pluieinondation

[www.interieur.gouv.fr](http://www.interieur.gouv.fr)

Le ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer, et le ministère de l'Intérieur lancent à partir du samedi 20 août une campagne de sensibilisation aux phénomènes des pluies méditerranéennes intenses. L'objectif est de développer une véritable culture du risque pour que chacun adopte les comportements qui sauvent et d'améliorer la résilience des territoires.

Chaque année, de plus en plus tôt, les 15 départements méditerranéens\* connaissent des épisodes de pluies intenses pouvant conduire à des crues soudaines sur des territoires à forte concentration touristique : l'équivalent de plusieurs mois de précipitations tombe alors en seulement quelques heures.

A la demande de Ségolène Royal et Bernard Cazeneuve, plusieurs actions sont engagées :

- Une campagne d'affichage et de communication sur les 8 bons comportements à avoir face au danger et pour préparer un kit de survie est diffusée à partir d'aujourd'hui sur les radios locales et dans la presse quotidienne régionale des 15 départements\*.
- Les maires sont mobilisés pour sensibiliser au plus près les personnes en tenant compte des situations et des besoins spécifiques.
- L'ensemble des acteurs publics organisent des actions de formation et d'information, pilotées par les préfets, pour permettre aux territoires de mieux affronter ces épisodes et de devenir plus résilients.

Des actions ciblées sont lancées pour des publics spécifiques :

- Les **collégiens** participent depuis 2015 à des actions de sensibilisation dans 700 collèges des 4 académies concernées (soit 400 000 collégiens et près d'un million d'adultes), portées par l'institut français des formateurs Risques majeurs et protection de l'environnement en lien avec les rectorats.
- Les **entreprises** disposeront d'un cahier de recommandations pour assurer la continuité de leurs activités en cas de crise.

\* La campagne d'information pluie-inondation sera diffusée dans 15 départements de l'Arc méditerranéen en 3 vagues (du 20 au 24 août, du 3 au 7 septembre et du 15 au 19 octobre) :

- Alpes-de-Haute-Provence - Alpes-Maritimes - Ardèche - Aveyron - Aude - Bouches-du-Rhône - Corse-du-Sud - Haute-Corse - Drôme - Gard - Hérault - Lozère - Pyrénées-Orientales - Var - Vaucluse

Retrouvez [le communiqué](#) et le [kit de communication en ligne](#)

Pour toute information complémentaire, contacts :

Service de presse de Mme Ségolène Royal : 01 40 81 78 31

Service de presse de M. Bernard Cazeneuve : 01 49 27 38 53



Paris, le mercredi 12 octobre 2016

*Prévention des risques naturels :  
A l'approche d'un événement de pluies intenses  
méditerranéennes, Ségolène Royal rappelle  
les gestes de prévention et mobilise les préfets*

---

Les prévisions de Météo-France font état d'un épisode de pluies méditerranéennes intenses qui touchera les départements de l'arc méditerranéen à compter de la nuit du 12 au 13 octobre et jusqu'au 14 octobre. De très fortes précipitations sont à craindre, pouvant entraîner des inondations par ruissellement ou débordement de cours d'eau.

Ségolène Royal rappelle que de tels phénomènes peuvent être très dangereux. A l'initiative du ministère, une campagne de sensibilisation sur les bons comportements à adopter face à ces pluies intenses a été lancée depuis la fin du mois d'août 2016, notamment dans la presse régionale. Elle insiste tout particulièrement sur la nécessité de se tenir informé de la situation et de prévoir un kit de sécurité.

Les services de l'État sont pleinement mobilisés pour faire face à cet épisode qui s'annonce important, en appui sur la Direction générale de la prévention des risques du ministère.



### JE M'INFORME

et je reste à l'écoute des consignes des autorités dans les médias et sur les réseaux sociaux en suivant les comptes officiels



### JE NE PRENDS PAS MA VOITURE ET JE REPORTE MES DÉPLACEMENTS



JE ME SOUCIE DES PERSONNES PROCHES, de mes voisins et des personnes vulnérables



JE M'ÉLOIGNE DES COURS D'EAU et je ne stationne pas sur les berges ou sur les ponts



### JE NE SORS PAS

Je m'abrite dans un bâtiment et surtout pas sous un arbre pour éviter un risque de foudre



JE NE DESCENDS PAS DANS LES SOUS-SOLS ET JE ME RÉFUGIE EN HAUTEUR, EN ÉTAGE



### JE NE M'ENGAGE NI EN VOITURE NI À PIED

Pont submersible, gué, passage souterrain... Moins de 30 cm d'eau suffisent pour emporter une voiture



JE NE VAIS PAS CHERCHER MES ENFANTS À L'ÉCOLE, ils sont en sécurité



### J'AI TOUJOURS CHEZ MOI UN KIT DE SÉCURITÉ

Radio et lampes de poche avec piles de rechange, bougies, briquets ou allumettes, nourriture non périssable et eau potable, médicaments, lunettes de secours, vêtements chauds, double des clés, copie des papiers d'identité, trousse de premier secours, argent liquide, chargeur de téléphone portable, articles pour bébé, nourriture pour animaux.



[www.developpement-durable.gouv.fr](http://www.developpement-durable.gouv.fr)  
#pluieinondation



[www.interieur.gouv.fr](http://www.interieur.gouv.fr)

Retrouvez le communiqué en ligne

[www.developpement-durable.gouv.fr](http://www.developpement-durable.gouv.fr)  
@ecologiEnergie  
Contact presse : 01 40 81 78 31



SÉGOLÈNE ROYAL, MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT,  
DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER, EN CHARGE DES RELATIONS  
INTERNATIONALES SUR LE CLIMAT

**LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE** pour la  
**CROISSANCE VERTE**

Paris, le vendredi 25 novembre 2016

*Changement climatique et inondations :  
rencontres nationales des 127 territoires couverts par les  
programmes d'actions de prévention des inondations  
(PAPI)*

---

**Comme promis lors de l'épisode d'inondation  
sur le bassin de la Seine au printemps dernier**

**Ségolène Royal,**  
ministre de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer,  
en charge des Relations internationales sur le climat,

**réunit l'ensemble des territoires couverts par les  
programmes d'actions de prévention des inondations**

lundi 28 novembre 2016 à 15h,

au ministère de l'Environnement  
244, boulevard Saint- Germain, 75007 Paris.

- **Bilan et perspectives de la stratégie nationale de gestion du risque inondation,**
- **Bilan des plans de gestions des risques inondations,**
- **Bilan des stratégies locales de gestion du risque inondation,**
- **Bilan des stratégies locales du risque inondation sur les 127 territoires à risque important,**
- **Bilan du plan submersion rapide (1,5 milliard d'euros),**
- **Présentation des programmes d'actions de prévention des inondations, nouvelle génération,**
- **Présentation de l'application « Vigicrues Flash », expérimentée dans 100 communes à inondation rapide,**
- **Education à la culture du risque.**

Si vous souhaitez réaliser des reportages auprès des porteurs de programmes d'actions prévention des inondations

- **PAPI Gapeau** : Mme Châu Chretien-Ton  
06 37 55 04 77     [c.ton@pierrefeu-du-var.fr](mailto:c.ton@pierrefeu-du-var.fr)
- **PAPI Argens et Côtiers de l'Esterel** : Mme Delphine Barriau  
06 61 56 94 06     [d.barriau@syndicatargens.fr](mailto:d.barriau@syndicatargens.fr)
- **PAPI Bourbre** : Mme Virginie Augeraud  
06 79 56 59 66     [virginie.augeraud@smabb.fr](mailto:virginie.augeraud@smabb.fr)
- **PAPI Baie de Bourgneuf** : M. Jean Magne  
06 38 34 54 51     [jean.magne@omdm.fr](mailto:jean.magne@omdm.fr)
- **PAPI Isère Amont** : M. Olivier Manin  
06 32 74 34 58     [olivier.manin@isere.fr](mailto:olivier.manin@isere.fr)

Merci de vous accréditer en indiquant votre numéro de carte de presse  
[secretariat.presse@developpement-durable.gouv.fr](mailto:secretariat.presse@developpement-durable.gouv.fr)

[www.developpement-durable.gouv.fr](http://www.developpement-durable.gouv.fr)  
@ecologiEnergie  
Contact presse : 01 40 81 78 31



Bastia, le lundi 12 décembre 2016

## *Mesures prises par Ségolène Royal à la suite des inondations du 24 novembre 2016 en Corse*

---

A la suite des inondations du 24 novembre, qui ont eu de graves conséquences notamment dans la région de Propriano.

Ségolène Royal annonce :

- **Le renforcement des moyens d'observation hydrométéorologique et hydrologique, pour avoir des prévisions plus précises.**
  - ⇒ Implanter un deuxième radar météorologique en Corse dans le secteur d'Ajaccio d'ici 2017,
  - ⇒ implanter 2 nouvelles stations hydrologiques venant compléter le dispositif vigicrues,
  - ⇒ intégrer d'autres fleuves corses dans le réseau surveillé de vigicrues,
  - ⇒ mettre en place un service d'avertissement des crues soudaines.
- **L'accélération de la préparation des Programmes d'actions de prévention des inondations (PAPI) avec les collectivités comme par exemple au niveau du grand-Bastia.**

**D'autre part les actions identifiées à mener à court terme sont les suivantes :**

- Recenser les dégâts des collectivités, pour mobiliser le programme 122 sur leurs biens non assurables.

- Faire appel au soutien technique du ministère de l'environnement pour rétablir la circulation sur les routes impraticables, et pour mettre en place des ponts de secours le cas échéant.
- A plus long terme mobiliser d'autres fonds publics auprès du ministère de l'intérieur pour les réparations des infrastructures, ce dans un contexte de baisse des dotations de l'État.
- Demander une enveloppe de secours d'extrême urgence pour venir en aide aux sinistrés.
- Faire appel au fonds de garantie des calamités agricoles, ce qui pourrait concerner 88 communes.

**Il pourra, au besoin, être possible de mobiliser du Fonds Barnier pour les mesures suivantes :**

- Acquisition de biens sinistrés à plus de 50 % : le fonds Barnier vient compléter l'indemnisation de l'assurance à hauteur de la valeur vénale du bien estimée par France-domaine.
- Acquisition de biens exposés : sous certaines conditions à voir au cas par cas, s'agissant de biens assurés, la préfecture pourra proposer une acquisition amiable du bien au prix de sa valeur vénale.
- Études et travaux des collectivités: travaux de confortement d'ouvrages de protection contre les inondations sur les communes couvertes par un PPR au moins prescrit, et ce dans le cadre d'une démarche globale de prévention.

[www.developpement-durable.gouv.fr](http://www.developpement-durable.gouv.fr)

@ecologiEnergie

Contact presse : 01 40 81 30 82